

## Aux origines du monastère de Marmoutier : le témoignage de l'archéologie

*The early monastery at Marmoutier: The archaeological evidence*

Élisabeth Lorans

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2484>

DOI : 10.4000/abpo.2484

ISBN : 978-2-7535-2136-0

ISSN : 2108-6443

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2012

Pagination : 178-203

ISBN : 978-2-7535-2134-6

ISSN : 0399-0826

### Référence électronique

Élisabeth Lorans, « Aux origines du monastère de Marmoutier : le témoignage de l'archéologie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 119-3 | 2012, mis en ligne le 30 octobre 2014, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2484> ; DOI : 10.4000/abpo.2484

---

# Aux origines du monastère de Marmoutier : le témoignage de l'archéologie

Élisabeth LORANS

professeur d'archéologie médiévale, Université de Rouen  
UMR 7324 CITERES Laboratoire Archéologie et Territoires  
Université François-Rabelais de Tours – CNRS

*En mémoire de Jean Tricard*

Évoquant la fondation de Marmoutier, Sulpice Sévère écrit ces quelques lignes, bien connues :

« Pendant quelque temps, [Martin] habita dans une cellule attenante à l'église. Puis, ne pouvant plus supporter d'être dérangé par ceux qui lui rendaient visite, il s'installa un ermitage à deux milles environ hors les murs de la cité. Cette retraite était si écartée qu'elle n'avait rien à envier à la solitude d'un désert. D'un côté, en effet, elle était entourée par la falaise à pic d'un mont élevé, et le reste du terrain était enfermé dans un léger méandre du fleuve de Loire; il n'y avait qu'une seule voie d'accès, et encore fort étroite<sup>1</sup>. »

En quelques mots, le biographe de Martin a voulu camper le cadre de vie de la communauté fondé par le saint évêque : le coteau, présenté comme une haute montagne, la proximité de la Loire et la présence d'une seule voie, qui expriment à la fois l'enfermement du site, son éloignement du monde et, implicitement, l'absence de toute installation pérenne antérieure à l'établissement de l'ermitage. Réalité ou *topos* littéraire destiné à valoriser le saint-évêque et ses compagnons, qui n'ont pas hésité à s'installer dans un lieu isolé, voire hostile ?

---

1. « *Aliquandiu ergo adhaerenti ad ecclesiam cellula usus est; dein, cum iniquitatem se frequentantium ferre non posset, duobus fere extra civitatem milibus monasterium sibi statuit. Qui locus tam secretus et remotus erat, ut eremi solitudinem non desideraret. Ex uno enim latere praecisa montis excelsi rupe ambiabatur, reliquam planitiem Liger fluvius reducto paululum sinu clauserat; una tantum eadem arta admodum via adiri poterat.* », Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, éd. FONTAINE, Jacques, Paris, 1967, tome 1, 10, 3-4, p. 274.

Jacques Fontaine, dans le commentaire qui a accompagné l'édition de la *Vita*, a déjà montré tout ce que cette description doit à la tradition orientale du paysage ascétique, dont Sulpice crée ici la version occidentale, abondamment développée dans la production hagiographique médiévale<sup>2</sup>.

Même si l'interprétation de cette description comme *topos* n'a pas besoin de s'appuyer sur des preuves matérielles susceptibles de mettre en défaut les propos de Sulpice Sévère, il est intéressant de confronter cette vision de la retraite martinienne avec ce que l'archéologie a révélé des origines du site, de son accessibilité et de l'exploitation du coteau pendant l'Antiquité et le haut Moyen Âge. En effet, le programme de recherche développé depuis 2004 par le Laboratoire Archéologie et Territoires a apporté un nouvel éclairage dont on peut dresser un bilan nécessairement partiel

---

2. *Ibidem*, II, p. 667 sq. Quelques décennies plus tard, Paulin de Périgueux campe un décor comparable, en des termes certainement inspirés de son prédécesseur, dans le livre II de sa *Vita sancti Martini*, vers 90-103 : « D'abord donc il habita une cellule voisine des autels sacrés. Bientôt, pour que sa prière solitaire pût éviter les populations nombreuses, loin des foules assidues, il partit se retirer à deux milles de la ville. Une si grande proximité ne l'empêcha pas d'avoir une cellule retirée : c'était un abri solitaire pour le moine, un trajet bref pour le maître, pour le docteur une demeure proche, éloignée pour l'homme disponible à la méditation. D'un côté, la paroi rocheuse, incurvée, présentant un léger renfoncement, l'entourait d'un rebord formé par l'escarpement naturel du rocher, de l'autre, la Loire, grâce aux faibles sinuosités de ses rives recourbées, isolait cette langue de terre par une avancée d'eau. Un seul accès étroit s'ouvrait entre la paroi rocheuse et le fleuve, là où le courant, tout en restant un peu à l'écart et en ménageant un sentier resserré, frôle les bords de la falaise. » (Traduction inédite, destinée aux Sources chrétiennes, par Sylvie Labarre que je remercie de m'avoir communiqué ce texte.) Sur les origines du « désert » en Occident et ses caractéristiques entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, voir les nombreux travaux de Christine DELAPLACE et en particulier : « Ermites et ascètes à la fin de l'Antiquité et leur fonction dans la société rurale. L'exemple de la Gaule », *Mélanges de l'École Française de Rome*, 104-2, 1992, p. 981-1024 ; « Géographie de l'érémisme en Gaule : marches et marges de la christianisation (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle) », dans ROUSSELLE, Aline (dir.), *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, Paris, éditions De Boccard et Presses Universitaires de Perpignan, 1995, p. 409-434 ; « Aux origines du « désert » en Occident. Érémitisme et premières fondations monastiques en Gaule et en Italie aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles après Jésus-Christ », in BRUNET, Serge, JULIA, Dominique et LEMAÎTRE, Nicole (dir.), *Montagnes sacrées d'Europe. Actes du colloque Religion et montagnes (Tarbes, mai-juin 2002)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 217-226. Pour les premiers temps du monastère, s'impose toujours la consultation des travaux bien connus de Luce Pietri, fondés sur une lecture critique des sources textuelles de l'Antiquité tardive : PIETRI, Luce, *La ville de Tours du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, naissance d'une cité chrétienne*, Rome, École française de Rome, 1983 (Collection de l'École française de Rome, 69) ; ID. « Tours », dans PIETRI, Luce et BIARNE, Jacques (dir.), *Topographie chrétienne des Cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. Province ecclésiastique de Tours (Lugdunensis Tertia)*, Paris, De Boccard, 1987, p. 19-39. Voir aussi OUDART, Hervé, « Marmoutier au IV<sup>e</sup> siècle, un exemple de vie érémitique », *Revue Mabillon*, 65, 1993, p. 109-132, qui insiste sur le caractère synthétique et abstrait du bref passage de la *Vita* décrivant l'ermitage de Touraine et le mode de vie des frères entourant Martin. Enfin, notre contribution fait écho aux articles de Lucien-Jean Bord et de Sylvie Labarre publiés dans ce même volume.

et provisoire, les investigations sur le terrain comme en archives étant appelées à durer de longues années<sup>3</sup>.

Étudier aujourd'hui le site de Marmoutier et son environnement immédiat, en particulier les bourgs adjacents de Sainte-Radegonde et de Saint-Symphorien et les relations du monastère et des habitats avec le fleuve, prolonge le programme d'archéologie urbaine mené depuis la fin des années soixante sur la ville de Tours, dont l'emprise préindustrielle s'est cantonnée à la rive gauche (fig. 1)<sup>4</sup>. La fouille en cours du site de Marmoutier est la seule investigation archéologique concernant le pied du coteau rive droite, à hauteur de Tours, dont l'occupation ancienne est donc encore très mal connue<sup>5</sup>.

Bien que les angles d'attaque – accès, coteau et Loire – soient tous interconnectés, nous tenterons de les appréhender de manière distincte pour restituer autant que faire se peut la topographie du lieu où Martin établit sa « retraite » et qui, on le verra, n'avait rien d'une « solitude » dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle.

### **Les accès au site de Marmoutier : la traversée de la Loire et la voie**

Deux éléments sont à prendre en compte concernant l'accessibilité du site qui devint Marmoutier : d'une part, le mode de traversée de la Loire à partir de Tours, d'autre part le cheminement qui pouvait être suivi rive nord pour rejoindre ce lieu.

---

3. Ce programme associe travail de terrain et enquête dans les sources de toutes natures pour appréhender l'organisation spatiale du site et ses différents usages de l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine, prenant donc en compte les périodes qui ont précédé et suivi les quinze siècles de vie monastique que connut Marmoutier. Cette recherche pluridisciplinaire bénéficie du soutien de la Ville de Tours, de la Région Centre, des Universités de Tours et de Rouen, du CNRS et de la Direction régionale des Affaires Culturelles du Centre. Depuis 2006, les résultats des campagnes annuelles de fouille sont publiés sous forme de résumés dans la revue *Archéologie médiévale*. Un premier bilan topographique, de l'Antiquité tardive à l'Époque moderne, a été établi : LORANS, Élisabeth, « Circulation et hiérarchie au sein des établissements monastiques médiévaux (II). Autour de Marmoutier », dans : LAUWERS, Michel (dir.), *Topographie, circulations et hiérarchie au sein des ensembles monastiques dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols (Collection d'histoire médiévale de l'Université de Nice), sous presse. J'y renvoie le lecteur pour une analyse détaillée des édifices et des espaces funéraires qui sont mentionnés ici de manière succincte, l'angle d'attaque étant différent.

4. Pour une vision synthétique voir GALINIÉ, Henri (dir.), *Tours antique et médiévale. Lieux de vie, temps de la ville : 40 ans d'archéologie urbaine*, Tours, FERACF, 2007 (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 30 ; numéro spécial de la collection *Recherches sur Tours*).

5. Sur l'origine des bourgs de Sainte-Radegonde et de Saint-Symphorien, voir ZADORA-RIO, Élisabeth et GAUTHIEZ, Bernard, « Les fondations de bourgs de l'abbaye de Marmoutier en Anjou-Touraine : ressorts de juridiction ou espaces urbanisés ? », dans GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2003, p. 299-348 (Collection Perspectives « villes et territoires », 5).

**Figure 1 – La localisation du monastère de Marmoutier et des habitats de la rive droite de la Loire, face à Tours (fonds de plan : cadastres du XIX<sup>e</sup> siècle de Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Sainte-Radegonde)**



### *D'une rive à l'autre*

À la faveur des périodes de basses eaux que la Loire a connues depuis quelques années, la connaissance des ouvrages traversant le fleuve à hauteur de Tours et de ses abords immédiats a beaucoup progressé depuis les observations effectuées dans les années 1980 et 1990 par des membres de la Société Archéologique de Touraine. Trois ponts en bois ont été identifiés pour la période antique, qui tous débouchaient rive nord sur des vallons à partir desquels il était aisé d'accéder au plateau (fig. 2), soit par ordre chronologique<sup>6</sup> :

– le pont dit de l'île Saint-Jacques, construit au milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., raccordait directement la ville aux voies du plateau nord et devait prolonger l'axe majeur nord-sud de *Caesarodunum* ; il était long d'au moins 560 m si l'on se fonde sur l'emplacement de la culée méridionale observée sur le site du square Prosper Mérimée/Saint-Julien, soit à 160 m environ au sud de la berge actuelle<sup>7</sup> ;

– à quelques kilomètres en aval de la ville, le pont de Fondettes, daté du début du II<sup>e</sup> siècle, portait sans doute la grande voie nord-sud traversant la cité des Turones ;

– enfin, le pont dit de l'île Aucard est constitué d'un alignement de pieux, dont plus de 250 ont été relevés, reliant la porte axiale de la courtine nord du *castrum* au vallon de Saint-Symphorien. À ce jour, une seule datation par <sup>14</sup>C, qui pointe vers le Bas-Empire, a été publiée, mais d'autres analyses sont en cours<sup>8</sup>.

Deux conclusions principales peuvent être tirées de ces nouvelles données. D'une part, à l'échelle de Tours, on observe un déplacement du principal axe nord-sud vers l'est, entre le I<sup>er</sup> siècle et le IV<sup>e</sup> siècle, entre la ville ouverte et la ville close dans laquelle l'évêque Lidoire érigea la première cathédrale. D'autre part, le tracé même du troisième pont implique un lien étroit avec le *castrum* probablement achevé au milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup> : leur conception a donc pu être concomitante dans le but de contrôler à la fois la circulation terrestre et fluviale. Auquel cas, ce pont devait être en usage du temps de Martin, ce qui aurait grandement facilité les allées et venues entre la cité et Marmoutier (fig. 1).

---

6. SEIGNE Jacques, NEURY, Patrick, « Les ponts antiques sur la Loire » dans GALINIÉ, Henri (dir.), *Tours antique et médiéval*, p. 232-238.

7. Cette découverte donne raison à l'hypothèse qu'avait formulée Jacques Boussard en 1948 sur l'existence d'un « pont fixe probablement en bois », compte tenu de la convergence de plusieurs voies est-ouest et nord-sud, proposition reprise par Luce Pietri dans sa thèse (*La ville de Tours du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, p. 8, note 4 et p. 340, note 3).

8. La première analyse a donné 260 cal AD-540 cal AD, avec une probabilité de 92,2 % pour que la date soit située entre 335 cal AD et 540 cal AD (Archéolabs ARC 04/R2416C/2) ; *ibidem*, p. 237. De nouveaux prélèvements ont été effectués à la faveur des basses eaux en juillet 2011, sous la direction de Virginie Serna, alors conservateur du patrimoine au Service régional de l'Archéologie du Centre, et de Vincent Hirn, Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire.

9. SEIGNE, Jacques, « La fortification de la ville au Bas-Empire, de l'amphithéâtre-forteresse au *castrum* » dans GALINIÉ, Henri (dir.), *Tours antique et médiéval*, p. 255.

**Figure 2 – L'implantation des trois ponts de Tours pendant l'Antiquité; l'actuel pont de fil correspond à l'emplacement du pont érigé par le comte de Blois vers 1030**  
(plan extrait de H. Galinié [dir.], *Tours antique et médiévale*, p. 232, fig. 1)



Le fait que Sulpice Sévère n'en parle pas – plus largement il ne fait jamais allusion au mode de traversée de la Loire à Tours – ne peut constituer un argument contre son existence dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle car le biographe de Martin ne dresse pas un portrait topographique de la ville de Tours. En revanche, plusieurs témoignages ultérieurs suggèrent l'absence de pont et ce dès la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle : Paulin de Périgueux, qui écrit son œuvre du temps de l'évêque Perpet (458/9-488/9), rapporte que les Tourangeaux se rendent en pèlerinage à Marmoutier en bateaux. Un siècle plus tard, du temps de Grégoire, le fait qu'une violente crue de la Loire ait empêché des ennemis venus du nord d'entrer dans la ville suggère également l'absence de pont<sup>10</sup>.

### **La « voie étroite »**

Évoquant l'accès à la retraite martinienne, Sulpice souligne l'existence d'une seule voie, et encore bien étroite, ce que Paulin de Périgueux reprend, en insistant sur la proximité entre Loire et coteau, qui ne laisse qu'un passage resserré<sup>11</sup>. Comme l'a relevé Hervé Oudart, cette assertion est à lire à deux niveaux, sur le plan matériel mais aussi spirituel, en suggérant que la vie à Marmoutier est le chemin difficile qui conduit vers le Christ<sup>12</sup>. Mais ici seules les données topographiques nous retiendront.

Il suffit de visiter les lieux et de consulter les plans d'époque moderne pour constater que l'enclos monastique a coupé la voie à longue distance qui longeait le pied du coteau, une voie dont l'origine antique, bien que non prouvée archéologiquement, est fort probable (fig. 1). On imagine mal en effet un tracé plus méridional, à proximité immédiate du fleuve, dont les crues étaient susceptibles d'endommager fréquemment ce chemin.

En tout cas, on peut certainement identifier la voie représentée à partir du XVII<sup>e</sup> siècle à celle qui est mentionnée à deux reprises : d'abord en 1073 à l'occasion d'un conflit entre la communauté et le comte d'Anjou, qui exigea de conserver le contrôle de quatre voies, sur lesquelles circulaient des marchands et des voitures, dont une se dirigeant vers l'est, en traversant le monastère comme le texte le précise<sup>13</sup>; ensuite, dans la prolongation de la chronique des abbés, rédigée au XVII<sup>e</sup> siècle, qui relate que Simon le Maye

---

10. Paulin de Périgueux, *Vita s. Martini*, livre VI, v. 350 et sq.; Grégoire de Tours, *Vita Martini*, I, 2; PIETRI, Luce, *La ville de Tours du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, p. 347, note 32.

11. Voir *supra*, notes 1 et 2.

12. OUDART, Hervé, « Marmoutier au IV<sup>e</sup> siècle, un exemple de vie érémitique », p. 117.

13. En 1073, le comte retient en sa main la police de quatre chemins sur lesquels il était interdit de planter des arbres et de labourer : « [...] *retinuit in sua manu IV chemines : chimum montanum qui tendit ad Membriola [La Membrolle], chimum de Bria qui tendit ad Vindocinum [Vendôme], chimum qui tendit ad Leniacum [Langeais], juxta Ligerim, chimum qui tendit ad Blesim [Blois] per Majus Monasterium...* »; Archives de Marmoutier, BnF, collection Dom Housseau, vol. II<sub>2</sub>, n° 773 et 776; GUILLOT, Olivier, *Le Comte d'Anjou et son entourage au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1972, t. 2, acte C305, p. 194; ZADORA-RIO, Élisabeth et GAUTHIEZ, Bernard, « Les fondations de bourgs... », p. 303-304.



(1330-1352) fit fermer la *via communis* passant entre l'église d'une part et le prieuré des Sept-Dormants et la tour des cloches d'autre part et se poursuivant vers l'est en direction de l'église Saint-Jean (fig. 3). Ce faisant, l'abbé mettait fin à un droit de passage d'origine ancienne et visiblement très utilisé, si l'on en juge par le mécontentement suscité par cette décision<sup>14</sup>.

Tenter de localiser le point de passage précis de cette voie dans l'enceinte du monastère implique de confronter les informations concernant le tracé du coteau aux périodes anciennes et l'emprise des bâtiments antiques et médiévaux, ce qui sera fait dans les sections suivantes.

### **Entre coteau et Loire**

Le coteau et le fleuve sont les deux caractéristiques majeures d'un paysage souvent décrit. Peut-on en apprécier les emprises respectives et en connaître les aménagements, à hauteur du site de Marmoutier, pour les périodes anciennes ?

### ***L'aménagement du coteau : terrasses et grottes***

Aujourd'hui encore le visiteur de Marmoutier est impressionné par l'étalement des terrasses percées de grottes qui est bien visible du côté ouest (fig. 4), alors qu'à hauteur des vestiges de l'abbatiale gothique et au-delà vers l'est des effondrements récents ont entraîné un fort recul de la falaise de calcaire<sup>15</sup>.

Ces éboulements ne sont pas chose récente comme l'attestent les archives modernes. Ils affectèrent notamment la chapelle Notre-Dames-des-Sept-Dormants, emportée pour l'essentiel dans une nuit de mars 1747 (fig. 3, n° 27)<sup>16</sup>. Toutefois, dans ce secteur le tracé actuel du coteau ne doit pas trop différer de ce qu'il était au Moyen Âge puisque est préservée, accolée à la roche, la pile nord-ouest du porche voûté qui paracheva la construction de l'abbatiale gothique au début du XIV<sup>e</sup> siècle, sans oublier la tour des cloches elle-même adossée au coteau (fig. 4).

---

14. « *Praefatus le Maye [...] impetravit ut via communis quae patet inter ecclesiam et prioratum Septem Dormientium ac turrim, et qua iter erat ad sacellum Sancti Johannis, indeque ad rupeculas, occluderetur, multis tamen e plebe adversantibus et obsistentibus...* » ; Supplément à la Chronique des Abbés de Marmoutier, dans *Recueil de Chroniques de Touraine*, p. 383.

15. D'importants effondrements eurent lieu en 1985, qui engloutirent notamment la fontaine de Saint-Martin, située à l'est (fig. 3, n° 30). Plus récemment, en 2004, de nouveaux éboulements entraînèrent la destruction d'un tronçon de l'enceinte, toujours du côté est (BILLON, Ludovic, *L'Abbaye de Marmoutier*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2011, p. 34).

16. Arch. dép. d'Indre-et-Loire, H327, Enquête constatant la chute de ladite chapelle par suite de l'éboulement du rocher sur lequel elle était élevée, dans la nuit du 19 au 20 mars 1747 ; Chronique de Marmoutier de 1785 à 1789, par dom Abrassart, secrétaire et bibliothécaire de Marmoutier à cette période, dans *Histoire de Marmoutier par dom E. Martène*, éd. CHEVALIER, Casimir, Tours, 1874-1875 (Mémoires de la Société Archéologique de Touraine, XXIV-XXV) t. 2, appendice II, p. 568-586, ici p. 581.

Figure 3 – Marmoutier, plan général du monastère à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle



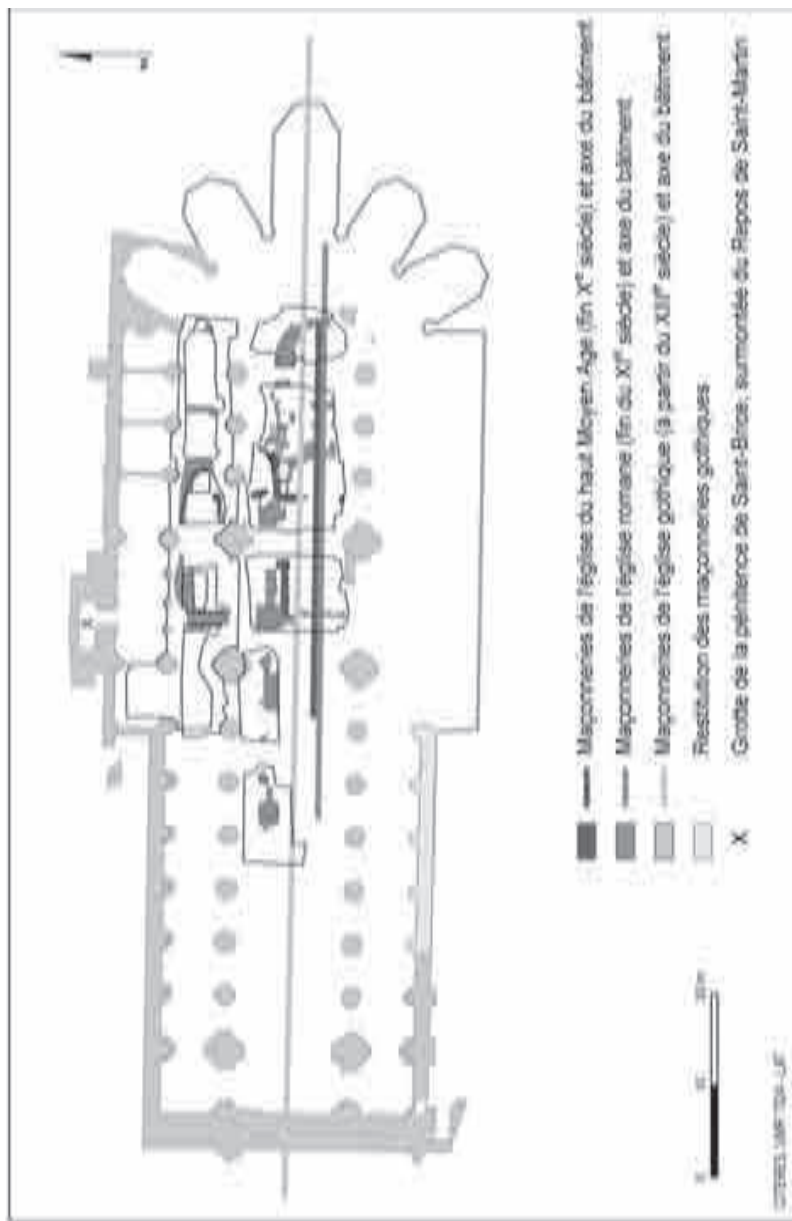
**Figure 4 – Marmoutier, le coteau et la tour des cloches, vus du sud (clichés LAT)**



Vers l'est, un autre repère nous est donné par la roche en place visible à l'extrémité du bras nord du transept de la dernière église abbatiale, l'un des rares éléments épargnés par les destructions post-révolutionnaires (fig. 5). Dans son état actuel, résultant de la forte restauration entreprise par les sœurs de la Congrégation du Sacré Cœur de Jésus au début des années 1860<sup>17</sup>, cette partie de l'édifice présente au rez-

17. *Lettre Annuelle* des années 1859-1862, Archives de la Province de France des Religieuses du Sacré-Cœur, Poitiers, document manuscrit, p. 179.

Figure 5 –  
Marmoutier,  
plan des  
trois églises  
abbatiales  
emboîtées,  
construites  
entre la fin du  
X<sup>e</sup> siècle et les  
XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles



de-chaussée un espace de 9 m<sup>2</sup>, pour l'essentiel creusé dans le rocher et identifié comme la « grotte de la pénitence de saint Brice » (fig. 6). Successeur de Martin sur le siège épiscopal, Brice se serait souvent retiré en ce lieu pour prier et expier ses fautes antérieures, une tradition dont témoigne dom Martène qui écrit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : « L'on y montre encore la grotte affreuse où il fit pénitence. Elle est au-dessous du Repos de saint Martin, enfoncée dans la muraille de l'église, et depuis cinquante ans et plus on y a érigé un autel en son honneur, où l'on dit la messe le jour de sa fête<sup>18</sup>. » Cent cinquante ans plus tard, Charles Desmoulins la décrit ainsi (fig. 6) :

« La grotte de Saint-Brice est une grotte taillée dans le roc, d'une vingtaine de pieds de long sur sept ou huit de large, et dont la partie occidentale, ne se trouvant pas complètement abritée par le rocher, a été recouverte, à une époque très reculée, d'une portion de voûte en berceau. La forme de ce caveau est rectangulaire, et on y descend par une petite porte carrée et par un degré de quatre ou cinq marches. La porte est encadrée d'un arceau ogival dont les retombées se font sur des colonnettes à doubles bouquets, et qui communique avec le bas-côté nord de l'église; c'est là tout ce qui subsiste du vaste vaisseau de la célèbre abbatale. La vénération populaire dont la petite crypte est entourée a sauvé son frontispice de la destruction qui a continué de s'acharner contre les débris que la révolution de 1789 avait laissés debout. La belle ruine que le dessin de C. Bourgeois montrait encore en 1819, et dont les caractères accusent le XIV<sup>e</sup> siècle, est ramenée au niveau du sol, ou peu s'en faut<sup>19</sup>. »

Cette description nous renseigne à la fois sur le mode d'accès à la grotte à cette période, antérieure au dégagement des remblais entrepris par les religieuses, et sur l'état de ruine du Repos. La porte percée en hauteur dans la maçonnerie médiévale, aujourd'hui bouchée mais bien lisible, a fonctionné avec un niveau de sol plus élevé, résultant de l'accumulation sur place des matériaux de démolition, comme en témoigne aussi l'aquarelle peinte par Morillon en 1802 sur laquelle on ne discerne nul accès à la grotte inférieure (fig. 6, a)<sup>20</sup>.

Quant à l'étage, correspondant au Repos de saint Martin, la description de C. Desmoulins comme l'observation des vestiges révèlent l'ampleur des travaux exécutés entre 1859 et 1862 : c'est à une reconstruction à part entière que l'on a affaire sous la forme d'une chapelle étroite à laquelle on accède par un escalier édifié sur le côté ouest (fig. 6, b). Bien que l'étude fine de cette construction reste à faire, pour mieux démêler le

18. Une note ajoutée par dom Abrassart au manuscrit de dom Martène précise : « La grotte de saint Brice se voit encore (en 1785) mais depuis plusieurs années on n'y dit plus la messe. On entre dans cette grotte par la chapelle de Sainte-Anne » (*Histoire de Marmoutier*, t. 1, p. 64).

19. DESMOULINS, Charles, *Marmoutier en 1847*, Tours, 1849, p. 22-23.

20. La porte actuelle a certainement été percée au cours des travaux des années 1860 à l'issue desquels les religieuses ont utilisé cet espace comme lieu d'inhumation pour plusieurs supérieures de la Congrégation, dont les noms apparaissent sur deux plaques de marbre.

**Figure 6 – Marmoutier, le Repos de saint Martin intégré au bras nord du transept de l'église abbatiale des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles**

a) aquarelle de Morillon, 1802, montrant l'église abbatiale en cours de démolition (Société archéologique de Touraine, DF To 265); b) les vestiges après les restaurations des années 1859-1862 (Archiv. dép. d'Indre-et-Loire, 10Fi235-0029) : sous l'arc de gauche, on distingue le bouchage de la porte antérieure



vrai du faux, l'imitation du rocher en partie haute ne fait pas de doute tandis que sa présence au niveau inférieur est indéniable : il forme le plafond et une partie des parois de la grotte de Saint-Brice et on le détecte aussi sur la face nord du mur, incorporé à une élévation en moyen appareil, ce qui prouve bien que l'église abbatiale fut séparée du coteau au plus tard au cours du chantier gothique et non pas après, comme l'affirmait Robert Ranjard<sup>21</sup>.

Il serait intéressant de savoir à partir de quand le souvenir des deux hommes a été associé de manière topographique, la grotte de saint Brice servant de soubassement au Repos de saint Martin, mais pour l'heure ce n'est pas la valeur historique de ce lieu, fondamental dans l'histoire du site<sup>22</sup>, qui nous retient mais l'information qu'il procure sur l'extension du coteau vers le sud et dont deux conclusions principales, et corrélées, peuvent être tirées : d'une part, les bâtiments édifiés pendant l'Antiquité étaient au pied même de la falaise, d'autre part la voie mentionnée par Sulpice Sévère ne pouvait faire que quelques mètres de large, entre le rocher et ces constructions, si elle ne passait pas plus loin vers le sud, à proximité de la Loire (fig. 7).

Le coteau a été aménagé en terrasses et percé de nombreuses grottes, des aménagements très difficiles à dater, car ils ont dû subir de multiples remaniements depuis l'installation de la communauté. C'est dans le coteau, selon Sulpice Sévère, que la majorité des frères ayant rejoint Martin avaient creusé des abris, alors que l'abbé lui-même et d'autres frères occupaient des constructions en bois<sup>23</sup>. Mais il est impossible d'identifier ces premières grottes, dont beaucoup ont pu disparaître lors des effondrements successifs : celles qui subsistent à l'ouest ont été très profondément restaurées au XIX<sup>e</sup> siècle par la congrégation et les attributions formulées par les Sœurs relèvent de la légende<sup>24</sup>. En outre, ces aménagements ne furent pas limités à la période des origines : on sait, par exemple, qu'après avoir résilié sa charge abbatiale en 1187 Hervé de Villepreux passa les dernières

---

21. RANJARD, Robert, « L'abbaye de Marmoutier », dans *Congrès archéologique de France, CV<sup>e</sup> session, Touraine*, Paris, 1949, p. 247-257, ici p. 256.

22. Nous n'avons pu remonter au-delà du témoignage de dom Martène. Luce Pietri, consultée sur ce point, a confirmé l'absence de sources anciennes confortant une telle identification et rien de tel n'apparaît dans les chroniques médiévales et modernes relatives à Marmoutier (*Recueil de Chroniques de Touraine*, éd. SALMON André, Tours, 1854). Faut-il y voir une construction des moines mauristes dans un souci hagiographique ?

23. « *Ipsa ex lignis contextam cellulam habebat, multique ex fratribus in eundem modum; plerique saxo superiecti montis cavato receptacula sibi fecerant.* », Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, tome 1, 10, 4-5, p. 274.

24. Les principales grottes, restaurées dans les années 1880, ont été attribuées à saint Gatien, réputé premier évêque de Tours jusqu'à ce que Luce Pietri démontre son caractère légendaire, saint Léobard, ermite mentionné par Grégoire de Tours comme vivant à l'extérieur de l'enceinte monastique dans une grotte qu'il avait lui-même creusée ou encore à saint Patrick, appellation fantaisiste due à la seule présence à Marmoutier d'une sœur d'origine irlandaise à cette date (LELONG, Charles, *L'Abbaye de Marmoutier*, Chambray-lès-Tours, 1989, p. 91-93).

**Figure 7 – Marmoutier, plan des vestiges antiques et médiévaux aux abords de la grotte de Saint-Brice et emprise possible de la voie traversant le monastère**



années de sa vie dans une grotte qu'il avait fait creuser près de la chapelle des Dormants<sup>25</sup>.

Malgré ces difficultés, quelques observations peuvent être formulées, en conjuguant l'examen du coteau, côté ouest, aux données récemment révélées par la fouille à l'emplacement de l'ancienne hôtellerie comme dans l'emprise des églises abbatiales successives (fig. 3, n° 25 et 23).

À l'ouest tout d'abord, le coteau, dont le sommet est situé à environ 82 m NGF, présente deux terrasses bien distinctes (fig. 4). Le niveau

25. « [...] *et in recluso, quod sibi ad dormientes latenter excidi fecerat, sexdecim annis in religione multa, oratione continua, et abstinentia praedura inibi vixit...* »; Chronique des Abbés de Marmoutier, dans SALMON, André (éd.), *Recueil des Chroniques de Touraine*, Tours, 1854, p. 324.



inférieur, situé à environ 61,5 m NGF, existait certainement au IX<sup>e</sup> siècle, si l'on se fie à la première mention de la chapelle Notre-Dame que le comte Vivien aurait restaurée à cette date et qui est qualifiée de *crypta*, un terme renvoyant à un caractère partiellement, voire entièrement, troglodytique<sup>26</sup>. Il est difficile d'admettre en revanche que cette fondation remonte au temps de Martin, comme le prétend la charte de 846 qui mentionne en outre la présence de sépultures attribuées à des disciples du saint. Cette terrasse reçut des tombes rupestres, dont quatre sont visibles en avant de la façade de la chapelle reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle; ces creusements sont conservés sur une profondeur suffisante pour que leur niveau supérieur corresponde à un niveau de circulation ancien, à peu de choses près, mais leur datation est très délicate. Ces fosses d'inhumation ont pu être implantées au haut Moyen Âge comme plus tard, en relation avec le développement du culte des Sept-Dormants de Marmoutier à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Au pied de la terrasse occidentale, à une vingtaine de mètres du coteau (fig. 3, n° 25), la fouille en cours de l'hôtellerie a montré que le bâtiment, édifié en plusieurs étapes, fut construit sur un terrain en pente : au XIII<sup>e</sup> siècle, la surface du cimetière situé sur le flanc nord de l'édifice était plus élevée d'au moins 1 m par rapport au niveau de circulation intérieur contemporain. Le mur gouttereau délimitait donc deux terrasses, ce qui détermina l'emplacement des portes du bâtiment primitif, édifié dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, au sud et à l'est. Les niveaux antérieurs à ce bâtiment présentent aussi un pendage nord-sud. Plus à l'est, dans l'emprise ultérieure des églises abbatiales, les observations ponctuelles du rocher suggèrent des différences de niveaux d'origine naturelle qui furent effacées par les aménagements dans le courant du V<sup>e</sup> siècle (*cf. infra*, section 3).

### **La proximité de la Loire**

Le fleuve est le second élément qui caractérise le paysage du site choisi par Martin, enclavé entre le coteau et la Loire qui selon Sulpice Sévère forme ici un « léger méandre ». Si l'évolution du trait de rive à Tours, côté sud, est bien connue aujourd'hui, grâce à de nombreuses interventions archéologiques et à l'exploitation systématique des données géologiques disponibles<sup>27</sup>, il n'en est pas de même rive nord, à hauteur de Saint-Cyr, Saint-Symphorien et Sainte-Radegonde, où les informations utiles sont encore très réduites. C'est pourquoi l'étude des interactions entre la communauté monastique et la Loire, et plus largement celle des modifications

26. « [...] *quod quoddam oratorium infra idem monasterium situm, atque a beato Martino fundatum, quod est in honore beatæ semper virginis, relevare atque ex rebus ejusdem abbatiæ honorare satageremus. [...] ut prædictum locellum prope portam monasterii, id est cryptam ubi prædicta Dei Genitrix in Domini honore colitur et veneratur, et discipuli beati Martini in somno pacis quiescunt, ob ejus amorem et Dei reverentiam quantulocumque adjutorio per scripturam hanc relevare atque erigere conaremur...* » ; *Annales OSB*, MABILLON éd., Paris, 1704, t. II, p. 695.

27. GALINIÉ, Henri (dir.), *Tours antique et médiéval*, en particulier p. 394-396.

qui ont affecté la berge dans la longue durée, constitue l'un des objectifs du programme de recherche en cours à Marmoutier.

Dans un premier temps, l'analyse s'est focalisée sur le tracé d'un paléochenal traversant l'enceinte d'est en ouest et considéré à tort, à l'époque moderne, comme un ancien cours de la Cisse<sup>28</sup>, petit affluent de la Loire qui rejoint le fleuve en amont du monastère. Ce « canal » ou « ruisseau » souterrain était bien repéré en deux endroits de l'enclos :

– au centre, à hauteur de la nouvelle infirmerie édifée par les mauristes au sud du cloître (fig. 3, n° 12), où l'eau s'écoulait sous une arche, comme le montre la vue de Gaignères dessinée en 1699;

– à l'ouest, entre les tours jumelles édifées sur l'enceinte, dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, pour encadrer une porte d'eau (fig. 3, n° 5); c'est donc à cet emplacement que la canalisation quittait le monastère, son tracé se poursuivant à l'extérieur sous la forme d'un fossé servant à la fois de limite de propriété et de structure de drainage d'après les témoignages de l'époque moderne.

Des prospections géophysiques et des carottages géologiques effectués dans la partie sud-est de l'enclos et à l'extérieur, côté est (fig. 8), ont permis de préciser le tracé du paléochenal dans cette partie du monastère mais son processus de comblement reste à déterminer et à dater plus précisément<sup>29</sup>. À la fin du xi<sup>e</sup> siècle, il ne devait constituer qu'une zone d'écoulement intermittente, si l'on se fonde sur la restitution de l'emprise du cimetière Saint-Nicolas consacré par le pape Urbain II en 1096 (fig. 3)<sup>30</sup>. À titre d'hypothèse, il est proposé de voir dans le terrain qui s'étendait au sud du paléochenal l'emprise de l'île donnée au monastère au début du xi<sup>e</sup> siècle par le seigneur des Roches : on aurait donc eu affaire plutôt à une presque île séparée de la terre ferme seulement quand les fortes eaux de la Loire réactivaient le paléochenal<sup>31</sup>.

Dans un second temps, le creusement de tranchées de diagnostic dans l'angle sud-est de l'enceinte a permis l'observation en coupe de niveaux anthropiques très récents (dépotoir du début du xx<sup>e</sup> siècle) et de niveaux naturels traversés par quelques sépultures creusées en pleine terre. L'observation des niveaux naturels a révélé un éloignement perceptible du

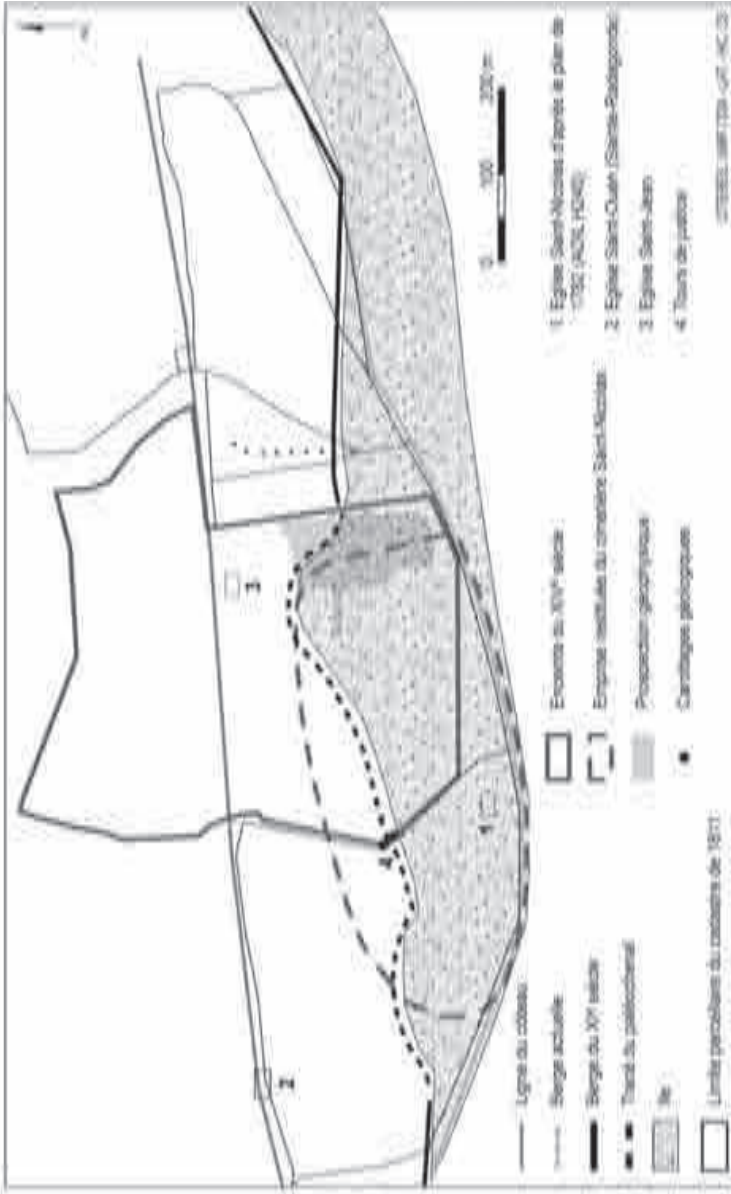
---

28. Voir notamment aux Archives dép. d'Indre-et-Loire, les liasses de Marmoutier H226, 229, 232 et 240; COOWAR, Nasrullah, *Évolution topographique de l'abbaye de Marmoutier du Moyen Âge au xix<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie du Moyen Âge, Université de Tours, 1999, vol. 1, p. 72.

29. CHOPLIN, Hélène, *Marmoutier, Saint-Cosme et la Loire : dynamique des berges et des îles (x<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, mémoire de master 2 d'archéologie, Université de Tours, 2011, 2 vol. dactyl., vol. 1, p. 33-44.

30. ZADORA-RIO, Élisabeth, « Lieux d'inhumation et espaces consacrés : le voyage d'Urbain II en France (août 1095-août 1096) », dans : A. VAUCHEZ (dir.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, Rome, École française de Rome, 2000, p. 197-213 (Collection de l'École française de Rome, 273).

31. CHOPLIN, Hélène, *Marmoutier, Saint-Cosme et la Loire*, vol. 1, p. 65-67.



**Figure 8 –  
Marmoutier et  
la Loire : tracé  
hypothétique  
du paléochenal  
et emprise pos-  
sible de l'île au  
XI<sup>e</sup> siècle**

chenal principal de la Loire vers le sud. Autrement dit, le milieu a évolué d'un cadre proche d'un chenal actif vers un cadre de plaine d'inondation, probablement à la suite de l'aménagement de protections, ce qui a permis une occupation ultérieure des lieux. Des sédiments ont été prélevés pour faire l'objet de datations par luminescence (OSL) qui permettent d'attribuer ce changement de cadre physique à la période VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles<sup>32</sup>.

Entre coteau et Loire, tout le site de Marmoutier est assimilable à une presqu'île et rejoint donc la série des fondations ascétiques associées à la côte ou aux fleuves comme l'ont montré Rosa Maria Dessi et Michel Lauwers ; plus précisément, le tandem Tours/Marmoutier renvoie au modèle cité/monastère insulaire en position suburbaine, identifié à Lyon (l'île Barbe), Vienne (Grigny) ou encore Auxerre (Saints-Côme-et-Damien), dont l'évêque Germain reproduisit le mouvement pendulaire entre ville et retraite qui avait été celui de son illustre prédécesseur tourangeau<sup>33</sup>.

À l'échelle régionale, on peut élargir ce modèle à Chinon, où un disciple de Martin, Maximus, fonda une communauté monastique dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle, après avoir séjourné à l'île Barbe. Si l'on n'a pas affaire ici à une cité épiscopale, on retrouve une implantation comparable à celle de Marmoutier : une situation suburbaine et un enclavement entre le coteau, exposé plein sud, et la Vienne, à quelques centaines de mètres à l'est du *castrum* et de la première église du lieu, d'origine épiscopale<sup>34</sup>. Faut-il y voir une imitation consciente du « modèle martinien », qu'une topographie similaire ne pouvait que faciliter, ou seulement une illustration supplémentaire de l'archétype du monachisme précoce associant ermitage et apostolat urbain ?

---

32. Le projet de construction d'un nouveau gymnase dans l'enceinte du lycée de Marmoutier a motivé la réalisation de sondages par l'Institut national de recherches archéologiques préventives. À cette occasion, une collaboration a été établie entre Raphaël de Filippo, responsable de l'intervention, et le LAT pour approfondir l'étude géologique des coupes et financer des analyses ; voir le rapport d'Hélène Choplin et d'Eymeric Morin, reproduit dans DE FILIPPO, Raphaël, *Diagnostic archéologique au 17, quai de Marmoutier (gymnase)*, Tours, Inrap Centre – Ile-de-France, rapport dactyl., janvier 2012. Ce rapport a été complété après l'obtention en mars 2012 des résultats des datations OSL, interprétés par Eymeric Morin. Les sépultures, situées à la même cote et comblées par les mêmes matériaux, semblent contemporaines. L'une d'entre elles peut être attribuée à la fourchette IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles sur la base des datations OSL. Des analyses par <sup>14</sup>C sont en cours et devraient permettre d'associer ou non ces tombes avec le cimetière Saint-Nicolas qui s'étendait dans la partie méridionale de l'enclos (voir note 30).

33. DESSI, Rosa Maria et LAUWERS, Michel, « Désert, Église, île sainte, Lérins et la sanctification des îles monastiques de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge », dans : CODOU, Yann, et LAUWERS, Michel (dir.), *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 231-279, ici p. 248-249.

34. LORANS, Élisabeth (dir.), *Saint-Mexme de Chinon, V<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2006 (Mémoire de la section d'archéologie et d'histoire de l'art, 22) ; voir en particulier p. 503-510.

## De la *villa* suburbaine au monastère

Quand il campe le cadre de vie des frères rassemblés autour de Martin, Sulpice Sévère, on l'a vu, cite à la fois les grottes creusées dans le coteau et des cellules de branchage. Dans un passage de *Gallus*, il est question de la petite cour (*area*) entourant la cellule (*tabernaculum*) de l'évêque devant laquelle il est assis à l'arrivée de Brice<sup>35</sup>. Seules deux autres constructions sont attestées, de manière directe ou indirecte : d'une part, le *locus orationis* où se rassemblent les frères, habituellement identifié à la basilique dédiée aux apôtres Pierre et Paul que cite Grégoire de Tours deux siècles plus tard ; d'autre part, le lieu où ils prennent ensemble leur repas une fois passée l'heure du jeûne<sup>36</sup>. Mais la fouille a révélé un tout autre environnement, avec la présence d'un ensemble monumental partiellement mis au jour.

## Une *villa* suburbaine au pied du coteau

À l'occasion des fouilles qu'il conduisit à Marmoutier entre 1974 et 1983, Charles Lelong avait dégagé, dans l'emprise de l'ancienne église abbatiale, un mur nord-sud, construit en petit appareil avec une arase de fragments de briques (mur M.1, cf. *infra*), attribué au IV<sup>e</sup> siècle, et il avait déduit de la présence de tessons de céramique, de fragments d'enduits peints ou de marbres découverts dans des « remblais » l'existence à proximité, « à flanc de coteau et s'étendant peut-être sur la plaine alluviale », d'un établissement du Haut-Empire qui aurait été détruit au III<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>.

Les dernières campagnes de fouille, conduites dans la même emprise mais en poursuivant les investigations en profondeur, ont confirmé l'existence sur place d'une construction que l'on peut qualifier de grande ampleur, bien que son plan ne soit que partiellement connu, en raison de l'accumulation des maçonneries ultérieures et de la faible superficie fouillée par rapport à l'emprise du monastère. Malgré tout, les premières phases d'occupation peuvent être ainsi résumées (fig. 9)<sup>38</sup> :

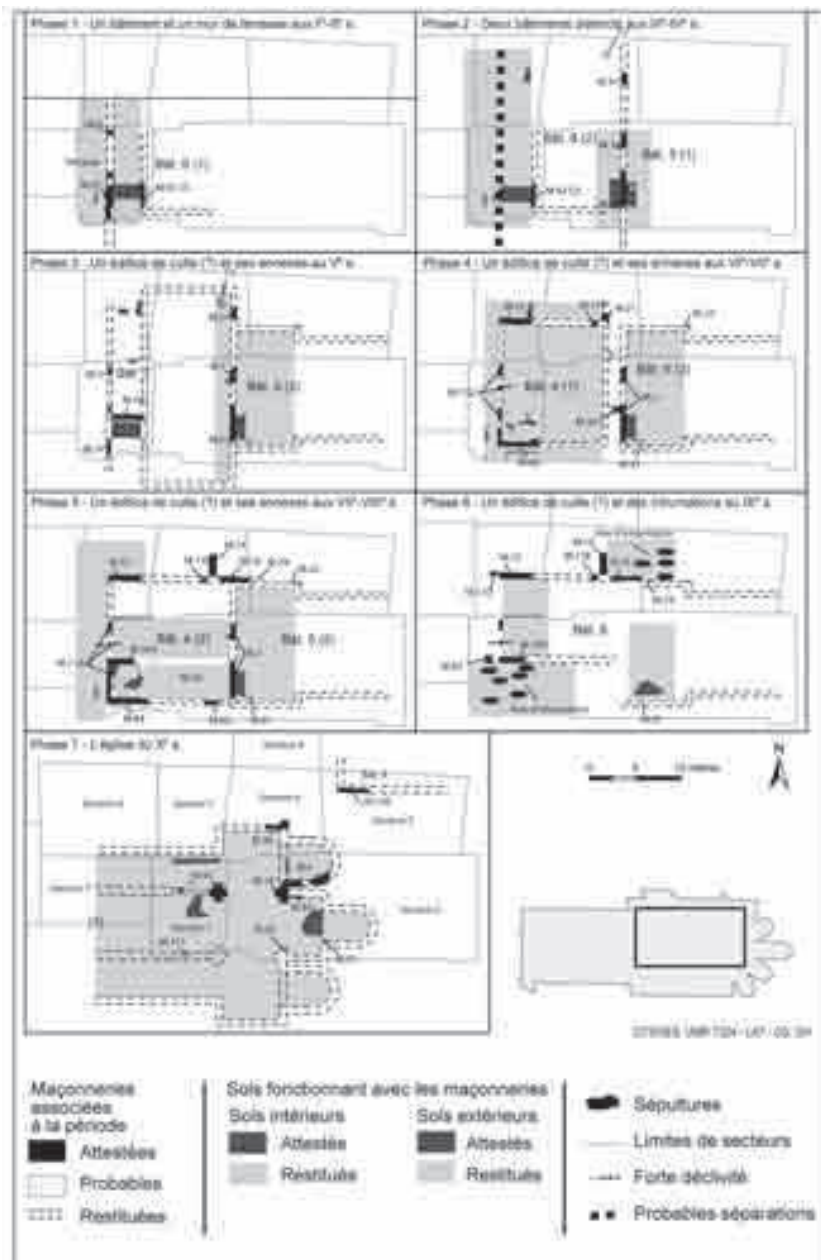
35. « *Quodam itidem die, dum in area quae parva admodum tabernaculum illius ambiebat, in illo suo (quod nostis omnes) sedili ligeno resedisset, vidit duos deamones, in excelsa illa, quae monasterio supereminet, rupe consistere, inde alacres ac laetos vocem istiusmodi adhortationibus emittere...* » ; *Gallus, Dialogues sur les vertus de saint Martin*, éd. FONTAINE, Jacques, Paris, 2006, livre 3, 15, p. 348-349. À noter qu'une nouvelle fois l'auteur insiste sur la roche élevée surplombant le monastère.

36. « *Rarus extra cellulam suam egressus, nisi cum ad locum orationis conveniebant. Cibum una omnes post horam jejunii accipiebant.* », Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, tome 1, 10, 7, p. 274 ; voir PIETRI, Luce, *La ville de Tours du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, p. 423.

37. LELONG, Charles, *L'abbaye de Marmoutier*, p. 134-140, citation p. 139. D'autres éléments de mobilier sont associés à cet habitat : coquilles d'huîtres, ossements animaux, cornes de cervidés travaillées, plaquettes d'os décorées d'ocelles, dé à jouer, peson, hameçon, aiguilles en os, sans oublier de nombreux fragments d'enduits peints.

38. Pour une analyse des vestiges et une argumentation plus détaillées, voir les rapports de fouille annuels, en particulier LORANS, Élisabeth (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2009*, 1 vol. dactyl., UMR 6173 CITERES-LAT, p. 18-20 et *Id.*, *Rapport 2010*, p. 15-16. Tous les rapports sont disponibles sur HAL-CNRS.

**Figure 9 – Marmoutier, les différents états des bâtiments de l'Antiquité et du haut Moyen Âge sous-jacents aux églises abbatiales des XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles**



– Phase 1 (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles) : un mur nord-sud (M.97/M.9), construit en moellons liés à la terre, constitue un mur de terrasse car, entièrement parementé du côté est, il présente une tranchée de construction du côté ouest, ce qui prouve qu'il a été édifié après un décaissement partiel du terrain ayant créé une surface plane; immédiatement à l'est, le mur M.92, lui aussi nord-sud, permet d'identifier un bâtiment (bât. 6, état 1) séparé du mur de terrasse par des niveaux de circulation extérieurs;

– Phase 2 (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles) : au bâtiment 6 dont le mur occidental a été remanié (état 2) est ajouté à quelques mètres de distance un bâtiment représenté par le mur M.1, dont trois tronçons subsistent sur une quinzaine de mètres de long (bât. 5, état 1). Les couches préservées de part et d'autre de M.1 correspondent à des niveaux extérieurs à l'ouest et intérieurs à l'est.

Tous les murs observés, édifiés en petit appareil de calcaire, présentent une élévation soignée; à l'exception du mur de terrasse M.97/M.9, ils sont tous liés au mortier avec, pour certains, des joints tirés au fer. Le mur M.1 est le seul à comporter une arase d'éléments de terre cuite architecturale fréquemment constatée dans les constructions du IV<sup>e</sup> siècle, comme l'illustre l'enceinte de Tours, par exemple. Dans les espaces intérieurs, les sols en terre les plus anciens ont été remplacés par des sols de béton. Des fragments d'enduit peint découverts dans les niveaux de démolition de ces constructions laissent présager un décor de qualité.

Si l'on ne peut ni restituer de plan d'ensemble ni proposer de fonctions à partir d'éléments aussi ténus, il est certain que l'on a affaire à une construction de taille importante, qui s'étendait au-delà de la zone d'observation, et ce au nord, au sud et à l'est, seule la présence de constructions à l'ouest du mur du terrasse n'étant pas encore vérifiée pour l'Antiquité.

On peut donc supposer l'existence d'une *villa* suburbaine, implantée au pied même du coteau, et qui dut entrer dans le patrimoine de l'Église de Tours peu après sa constitution; le choix de Martin ne s'est donc pas porté vers un terrain vierge de toute occupation mais au contraire vers un site qui offrait non seulement les atouts du coteau mais à profit par la communauté mais aussi des bâtiments qui furent utilisés sans solution de continuité. En effet, la stratification observée montre une occupation continue à partir de l'Antiquité et non pas un abandon supposé au III<sup>e</sup> siècle, conformément à la tradition historiographique qui y voyait naguère une période de troubles et de dévastations.

Ce faisant, Martin reproduisait aux portes de Tours ce qu'il avait expérimenté à Ligugé, en établissant une petite communauté dans la vallée du Clain, dans une *villa* antique dont deux éléments ont été reconnus, tous deux caractéristiques des grandes *villae* du Bas-Empire, notamment dans le sud-ouest de la Gaule :

- une cour à portique en fer à cheval;
- un bassin à l'emplacement duquel fut édifiée la première église monastique dont les différents états ont été récemment établis par Brigitte

Boissavit-Camus, grâce à une relecture attentive des maçonneries dégagées par dom Coquet<sup>39</sup>.

Jacques Fontaine, dans son commentaire de la *Vita*, propose qu'Hilaire ait incité Martin à s'installer dans un domaine appartenant à sa propre famille, processus qui trouve un parallèle dans la « *remotior cellula* » de Sulpice à *Primuliacum*, et il étaye son hypothèse en invoquant l'origine antique du toponyme de Ligugé<sup>40</sup>. Rappelons toutefois, à la suite de l'éditeur de la *Vita*, que ce nom n'apparaît jamais sous la plume de Sulpice mais que sa première mention, sous la forme d'un adjectif (« *Locotigiacensis* »), est due à Grégoire de Tours. Il est intéressant de noter que, malgré l'importance des établissements antiques reconnus à l'emplacement des deux principales fondations de Martin, aucun ne soit désigné par un toponyme dans les textes martinien les plus anciens, ce en quoi Jean-Lucien Bord reconnaît non pas le signe d'une ignorance mais plutôt une clause de style. En effet, dans les deux cas, la localisation initiale des sites renvoie à la distance au chef-lieu de cité et dans la suite du récit de Sulpice l'identification des lieux passe par l'emploi du terme *monasterium* ou par celui d'une périphrase<sup>41</sup>.

Enfin, pour le site de Marmoutier, il convient de souligner que l'implantation d'une *villa* est chose rare en bord de Loire et, plus largement, dans les lits majeurs de fleuves ou de grandes rivières, par opposition aux rebords de terrasses ou aux vallées de petits cours d'eau où l'on en recense un grand nombre<sup>42</sup>. Reste à savoir si ce constat traduit une réalité de l'oc-

39. BOISSAVIT-CAMUS, Brigitte, « Les édifices cultuels de l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé (Vienne) », dans : BOURGEOIS, Luc (dir.), *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507). Recherches récentes sur le haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France. Actes des XXVIII<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Vouillé et Poitiers (Vienne, France) – 28-30 septembre 2007*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM, 2010, p. 215-236. Le constat dressé pour Ligugé et Marmoutier l'est aussi pour un certain nombre de sites monastiques précoces, appartenant à la fin de l'Antiquité, tels que l'île-Barbe, ou au début du haut Moyen Âge, comme Jumièges ou encore Luxeuil. Pour un aperçu général de ce phénomène, voir *Les premiers monuments chrétiens de la France* : t. 1, *Sud-Est et Corse*, Picard, Paris, 1995 ; t. 2, *Sud-Ouest et Centre*, Picard, Paris, 1996 ; t. 3, *Ouest, Nord et Est*, Picard, Paris, 1998. Sur l'île-Barbe, où des tombes de vétérans et une luxueuse *villa* ont été repérés au XIX<sup>e</sup> siècle, voir REYNAUD, Jean-François, Le monastère de l'île-Barbe et le bourg de Saint-Rambert, dans BAUD, Anne et al., *Saint-Rambert, un culte régional depuis l'époque mérovingienne (Histoire et Archéologie)*, Paris, CNRS Éditions, 1995 (monographie du CRA 14), p. 50.

40. Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, tome 2, p. 613.

41. BORD, Lucien-Jean, *Histoire de l'abbaye Saint-Martin de Ligugé, 361-2001*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 2005, p. 17. Pour Marmoutier, voir *supra*, note 1 ; pour Ligugé : « *Cum iam Hilarius praeterisset, Picctavos eum est vestigiis persecutus; cumque ab eo gratissime fuisset exceptus, haut longe sibi ab oppido monasterium conlocavit* » ; Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, tome 1, 7, 1, p. 266. Voir aussi dans ce volume, l'article de Lucien-Jean Bord qui précise qu'en latin classique, l'expression « *haut longe* » désigne une petite distance plus qu'une proximité immédiate.

42. Sans s'éloigner trop de la Touraine, on peut citer la *villa* de La Férole à Nozières, dans le Cher, dont les bains ont été coupés par la rivière du même nom (CHEVROT, Jean-François, TROADEC, Jacques, *Carte archéologique de la Gaule 18 – Le Cher*, Académie des



cupation du sol pendant l'Antiquité ou s'il résulte de l'enfouissement des vestiges sous une épaisse couche d'alluvions.

### ***Les transformations de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge***

Il convient de souligner d'emblée qu'il est impossible, d'un point de vue archéologique, d'identifier des transformations susceptibles de correspondre, de manière assurée, à l'arrivée de Martin et de ses compagnons, d'autant moins que l'occupation ne présente aucune interruption et que les datations, essentiellement fondées sur la céramique et de rares pièces de monnaie, sont larges. La césure pratiquée ici entre les phases 2 et 3 est uniquement fondée sur l'attribution de la seconde au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, donc postérieurement à l'installation réputée des frères<sup>43</sup>.

À partir de la phase 3, on assiste à des changements qui affectent deux bâtiments parallèles, les bâtiments 5 et 7 puis 5 et 4 dont seuls de petits tronçons de murs et des fragments de sols de béton ou de carreaux de terre cuite ont été repérés (fig. 9). La destruction partielle de ces bâtiments fit place au <sup>ix</sup><sup>e</sup> siècle à une nouvelle construction, dont le plan résiste lui aussi à toute tentative de restitution : c'est la présence de part et d'autre des maçonneries d'inhumations fouillées anciennement – des adultes de sexe masculin – qui suggère un usage cultuel du bâtiment 8, une fonction attribuée, à titre hypothétique, aux états antérieurs.

Si tel était le cas, le premier lieu de culte chrétien du site – le *locus orationis* cité par Sulpice Sévère? – aurait résulté de la transformation d'un bâtiment préexistant, comme cela est souvent constaté pour les édifices chrétiens précoces, et non pas pris la forme d'une construction *ex nihilo*, comme le suggère la formulation de Grégoire de Tours<sup>44</sup>. En effet, la présence des trois églises abbatiales bien identifiées à cet emplacement invite

---

Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1992, p. 292). Ceci étant, la localisation des grandes *villae* à caractère résidentiel marqué en Berry correspond bien au cas général, avec une proportion de 45 % qui sont installées à moins de 200 m d'un cours d'eau mais pas d'un fleuve ou d'une rivière importante. Ce choix topographique peut témoigner à la fois d'un fort besoin en eau pour les bains, de la recherche d'un panorama mais aussi de la volonté de bénéficier des avantages de la navigation fluviale (GANDINI, Cristina, *Des Campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-vii<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Tours, FERACF, p. 355-358. Je remercie Alain Ferdière, professeur émérite d'archéologie de la Gaule romaine à l'Université de Tours, de l'aide qu'il m'a apportée à ce sujet.

43. Si l'extension de l'enceinte monastique dans les premiers siècles n'est pas connue avec précision, on peut néanmoins supposer que le coteau et ses abords immédiats furent occupés sur une longueur correspondant au moins à la distance séparant l'entrée nord-ouest et l'église Saint-Jean-Baptiste, construite à la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle par l'évêque Volusien (Fig. 3, n° 26 et 21). En outre, la présence des églises abbatiales suggère également que ce terrain ait été précocement utilisé par la communauté religieuse, quel que soit le crédit à apporter au caractère historique de la grotte du Repos.

44. « [I]n monasterio [...] basilicam in honore sanctorum apostolorum Petri et Pauli aedificavit », *Les Histoires*, X, 31, 3; PIETRI, Luce, « Tours », p. 38.

à y rechercher aussi les lieux de culte les plus anciens, en vertu du principe de continuité topographique souvent vérifié sur les sites religieux.

Si le caractère trop partiel des vestiges antérieurs à cet édifice ne permet pas d'identifier de plan particulier, on a toujours affaire à des constructions maçonnées soignées et entretenues, la rareté des couches d'occupation et donc du matériel accentuant les difficultés de datation.



Les nouvelles investigations conduites à Marmoutier apportent un début de réponse aux questions que soulève l'origine de ce grand monastère ainsi que les relations de la communauté avec son environnement immédiat.

S'il demeure impossible de restituer avec précision le paysage du site et les étapes de sa transformation par l'homme, les différentes terrasses aménagées depuis l'Antiquité pourront peu à peu être identifiées, si ce n'est bien datées, en effectuant un relevé topographique du coteau à grande échelle et en croisant les observations en plan et en coupe issues des zones fouillées.

La restitution des changements du trait de rive de la Loire aux époques historiques est hors d'atteinte pour l'heure. On a pu toutefois, en combinant données géologiques et informations textuelles, proposer un tracé pour le chenal qui traversait le monastère d'est en ouest et rejoignait la Loire à hauteur du pont médiéval qui, construit dans les années 1030 par le comte de Blois, fut abandonné en 1750 en raison de sa détérioration<sup>45</sup>.

Sur le plan chronologique, il est maintenant avéré que l'ermitage de Martin a été établi dans l'emprise d'une *villa* suburbaine, installée entre coteau et Loire, dont les bâtiments ont été utilisés par la communauté, bien que Sulpice ne mentionne en guise d'habitations que des cellules de branchages et des grottes creusées dans la falaise. On ne saurait affirmer l'existence d'un lieu de culte dès le v<sup>e</sup> siècle dans l'emprise fouillée mais l'activité de construction s'y révèle importante, avec des transformations, par démolition et ajout, tout au long du haut Moyen Âge : église(s) ? espaces collectifs tels que des salles de réception ou bien le réfectoire dont l'existence peut être déduite de la mention du repas quotidien pris en commun<sup>46</sup> ? On ne saurait trancher avant le ix<sup>e</sup> siècle où la présence de sépultures invite à reconnaître un lieu de culte associé à un cimetière accueillant des tombes de religieux.

Origine antique et pérennité tout au long du haut Moyen Âge caractérisent donc le premier millénaire du site qui ne montre aucune trace d'abandon, ni au début du v<sup>e</sup> siècle, quand les textes évoquent un monastère

---

45. BOISSEUIL, Didier, *Le Pont sur la Loire à la fin du Moyen Âge*, Recherches sur Tours, volume 6, Tours, Laboratoire d'Archéologie urbaine de Tours, 1992, p. 11 (Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 4).

46. PIETRI, Luce, *La ville de Tours*, p. 423.

délaissé au profit de la *villa de Primiliacum*<sup>47</sup>, ni vers la fin du IX<sup>e</sup> et dans les décennies qui suivirent les raids scandinaves, évoqués par des chroniques plus tardives au témoignage douteux<sup>48</sup>. Ce constat renvoie à la différence radicale qui existe entre les données textuelles et archéologiques et leurs échelles de datation qui ne concordent que très rarement. L'image que Sulpice a voulu transmettre, en insistant sur la vie ascétique menée par Martin et ses compagnons, doit donc être revue et corrigée, la pérennité d'usage de bâtiments antiques bien construits et entretenus témoignant d'un cadre de vie sans doute moins rude que ne le suggère le biographe du saint.

S'il reste beaucoup à faire pour mieux cerner, dans la longue durée, les relations de la communauté avec son milieu, il apparaît d'ores et déjà qu'elle a su le modeler et en tirer profit, qu'il s'agisse de l'utilisation des bâtiments préexistants ou de l'aménagement des grottes et des terrasses. Alors que les contraintes liées à la proximité du fleuve n'ont jamais été surmontées, même après la construction de la levée qui n'a pas empêché les crues de porter atteinte à l'enceinte, le maintien du monastère pendant presque quinze siècles révèle l'attachement de la communauté à la figure de Martin. De la fin du IV<sup>e</sup> siècle à la veille de la Révolution, on ne peut penser Tours sans Marmoutier et les représentations modernes de la ville associant les deux rives le montrent bien<sup>49</sup>.

---

47. *Ibidem*, p. 424.

48. GASNAULT, Pierre, « Le tombeau de saint Martin et les invasions normandes dans l'histoire et dans la légende », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 47, n° 144, 1961, p. 51-66; *Id.*, *La Narratio in reversione beati Martini a Burgundia* du pseudo-Eudes de Cluny (Sources et influence), *Studia Anselmiana*, 46, 1961, p. 159-174.

49. GALINIÉ, Henri (dir.), *Tours antique et médiéval*, p. 310-314.